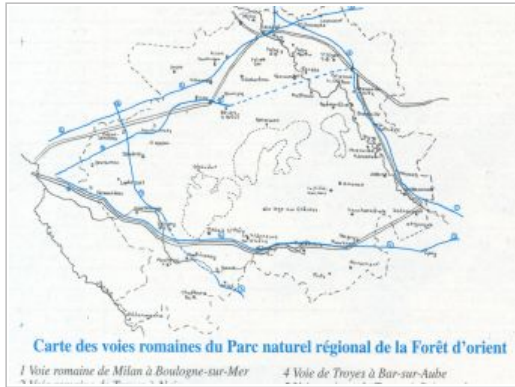


Voies Romaines - 2000 ans à notre service



Les voies romaines : 2000 ans à notre service

Les voies romaines au service de l'Armée

Le Parc est ceint d'une frontière naturelle formée par les levées des voies romaines. Tracées par l'autorité militaire pour contrôler la Gaule conquise et envahir la Grande-Bretagne et la Germanie, rehaussées pour que les Légions puissent toujours avancer même en cas d'inondation, les voies romaines sont construites aussi droit que possible dans un mortier de grève et de chaux, qui les rend presque indestructibles (1er siècle).

Ces routes, après la pacification devinrent les veines d'implantation des populations attirées par les richesses qu'elles transportaient (2e au 4e siècle).

Les voies romaines recréent le monde

Après les grandes invasions (5e siècle) et la reconstitution de l'Empire par Charlemagne (9e siècle), autour de ces voies s'implantèrent les grandes abbayes, Montieramey (9e siècle), Larivour (12e siècle), Beaulieu (12e siècle), dont les moines défrichèrent le territoire alentour et créèrent autour d'elles une nouvelle économie.

Ces voies enrichies de nouvelles routes voient la région se hisser au firmament économique grâce aux foires de champagne (12e -14e siècle) qui feront de la région la capitale de l'économie-monde, la New-York du Moyen âge.

Un nouveau rôle

Après la disparition des principautés et durant la centralisation de la monarchie (16e -17e siècle), les voies romaines perdent de leur attrait au profit de nouvelles routes commerciales rayonnant entre Paris, la capitale politique (étendue à Versailles) et Lyon, la capitale économique.

La création du tissu des routes royales sous Louis XV (nos actuelles routes nationales) est un coût de grâce pour les voies romaines, soit les nouvelles routes longent les anciennes (ex . D. 960 Troyes, Piney Brienne) soit elles se superposent (RN 19 de Troyes à Vendevre).

La prestigieuse voie Marc Agrippa qui traverse l'est et le nord du Parc, est quant à elle abandonnée.

Pourtant leur vie, plus modeste mais plus locale se poursuit pour les survivantes. La paysannerie est à son firmament économique en la fin du règne de Louis XV, désormais largement pourvue de chevaux, de boeufs et de lourds chariots, elle se sert des antiques voies indestructibles pour ses déplacements à travers champs.

L'armée Américaine qui s'installera à Brienne-le-Château sur la base aérienne de l'Otan après la seconde guerre mondiale, renoncera à araser la voie Agrippa qui la longe après avoir mis trois jours à la percer avec l'aide de bulldozers.

Menacées par les remembrements successifs de ces trente dernières années, les voies romaines du territoire du Parc ont été classées, le 5 août 1982, à l'initiative du Parc naturel régional à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques